



L'ORGE DE PRINTEMPS STING HOMOLOGUEE PAR LE CBMO

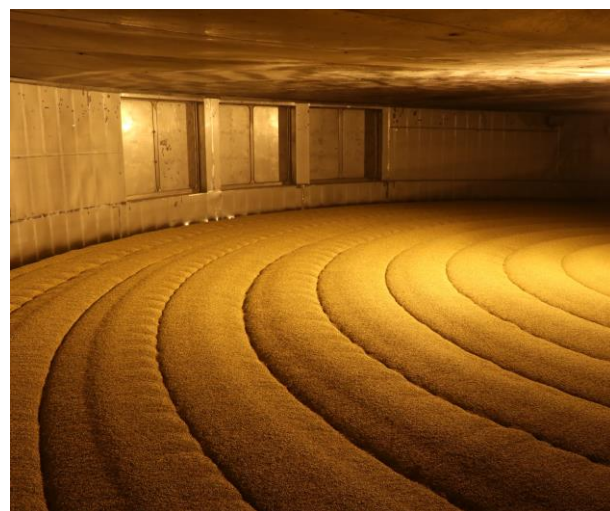
La nouvelle était attendue : elle se trouve confirmée par la publication du communiqué du CBMO en date du 26 janvier : l'orge de printemps **STING est désormais homologuée par la Filière**. La variété SAATEN-UNION inscrite il y a tout juste 1 an poursuit ainsi son parcours d'approbation par la malterie-brasserie.

STING bénéficie d'une **qualité de grain très transverse** qui lui assure une grande flexibilité de débouchés : avec de faibles niveaux en bêta glucanes, un pouvoir diastasique élevé, la variété est « facile à malter et facile à brasser ». Et avec des niveaux de FAN intermédiaires, STING s'adapte à l'essentiel des besoins de la filière.

La qualité de grain de STING contribue aussi, en tendance, à un moindre besoin en eau au maltage, permettant une économie de la ressource en eau, mais aussi d'énergie au séchage (limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre). La variété s'inscrit ainsi en réponse aux attentes d'une **production d'orge et de bière plus durable**.

Bien identifiée par les Etablissements Producteurs de Semences, STING sera multipliée sur près de 1 000 ha ce printemps ce qui en fait déjà l'une des trois variétés les plus multipliées en France.

Promise à un développement européen avec une inscription dans 5 pays déjà, STING est également en test dans le cadre du **Berliner Programm** allemand. Les résultats qui devraient être connus sous peu pourraient renforcer encore les possibilités d'export du malt issu des champs de STING Outre Rhin.



Une valeur ajoutée pour la malterie-brasserie comme pour l'agriculteur :

STING confirme lors de la dernière moisson un **avantage rendement significatif** : il atteint +7% comparativement à RGT Planet dans la synthèse Arvalis 2023.

Les derniers résultats confirment aussi l'**avantage calibrage** de STING, au bénéfice direct du « rendement calibré » (+4,9 q/ha vs. RGT Planet en moyenne 3 ans). Des **poids spécifiques plus élevés** et plus réguliers que la référence marché, et des taux de **protéines équilibrés** complètent les atouts de STING à la récolte.

Rassurante en végétation – bonne tolérance à la verse (7) et à l'oïdium... – STING présente des écarts « Traité - Non Traité » limités, en phase avec les attentes de **durabilité** des productions.

Contact Presse :
Emmanuel STERLIN, Responsable Marketing et Communication
Tél : 03.44.91.48.40 / 06.10.94.55.83
emmanuel.sterlin@deleplanque.fr